



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

intérieur : sous-préfectures

Question écrite n° 5949

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la réorganisation du réseau des sous-préfectures. La carte actuelle du réseau des sous-préfectures date de 1926. Il souhaiterait savoir si la réforme du découpage territorial envisagée par le Gouvernement entend prendre en compte le droit à la différence pour les territoires ruraux.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5949

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [2 octobre 2012](#), page 5341

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)